Les experts sont d'avis, je crois, que les comparaisons ont plus de valeur lorsqu'on calcule les impôts en fonction du produit national brut. Cette méthode présente deux grands avantages. Premièrement, elle nous donne des chiffres établis en fonction de l'importance de l'économie envisagée au lieu d'être liés directement à la valeur de la monnaie, et deuxièmement, elle évite le problème auquel donnerait lieu le calcul du change de monnaies fixées à des valeurs différentes.

Faite sur cette base, une comparaison entre le taux d'imposition au Canada et celui des autres pays est assez rassurante. J'ai sous les yeux un tableau des comptes nationaux extrait de l'annuaire statistique des Nations Unies de 1965. Les chiffres qui y figurent tiennent compte des taxes perçues à tous les échelons du gouvernement: municipal, provincial et fédéral, selon le cas; ils comprennent l'impôt foncier, l'impôt sur le revenu, la taxe de vente, l'accise, les droits de douane, etc. D'après ce tableau, le pays où les impôts sont les plus lourds par rapport au produit national brut est la Suède, où ils sont de 38.4 p. 100. En France, ils sont de 36.9 p. 100 et au Royaume-Uni de 27.3 p. 100. Le Canada jouit d'une situation privilégiée, il vient en douzième position sur la liste de 17 pays très industrialisés. Au Canada, les recettes fiscales en provenance de toutes les sources représentent 26.5 p. 100 du produit national brut. Il n'y a qu'en Belgique, aux États-Unis, en Australie, en Irlande et au Japon que le pourcentage est plus bas. Ainsi, quiconque prétend que les Canadiens sont comparativement surchargés d'impôts devrait considérer certains autres pays, étudier la situation là-bas, et songer ensuite aux avantages que nous procurent nos impôts.

On peut établir une autre comparaison sur la base du revenu net, après impôts. Autrement dit, quel pouvoir d'achat nous reste-t-il après défalcation des impôts? D'après un autre tableau que j'ai sous les yeux, sur la base de 1949 égale 100, l'indice des prix aux consommateurs, entre 1957 et 1966, est passé de 121.9 à 143.9 soit une augmentation de 18 p. 100, mais le revenu des particuliers est passé de 148.5 à 228.1 par personne, une augmentation de 53.6 p. 100, et le revenu disponible, par habitant, déduction faite des impôts à tous les niveaux, est passé de 145.4 à 218.2, soit 50 p. 100 de plus. A mon sens, cela ne représente pas une charge énorme pour les contribuables canadiens, si l'on considère les impôts en fonction de l'accroissement du revenu réel.

Une autre série de chiffres intéressants montre les effets des changements d'imposi-[M. Andras.] tion sur le revenu d'un contribuable marié, gagnant \$7,500 par année et touchant des allocations familiales pour ses deux enfants.

En 1950, ce contribuable a payé \$964 d'impôt fédéral seulement. En 1966—et ici les impôts fédéral et provincial sont compris pour toutes les provinces sauf le Manitoba, la Saskatchewan et les Québec—il a payé \$863. Par suite des modifications actuellement proposées, il paiera maintenant \$958 par année. Il n'y a donc pas grand changement même si, je tiens à la signaler, les services fournis par le gouvernement pendant cette même période ont augmenté de beaucoup.

Nous avons tous entendu dire, surtout de la part des députés du Nouveau parti démocratique, que la nouvelle hausse des impôts vise exclusivement l'individu, qu'on n'a pas fait appel aux sociétés pour assumer le fardeau. J'ai fait un peu de recherche à ce sujet et j'ai même pris la peine de découvrir comment sant répartis au Canada les impôts fédéraux entre le contribuable particulier et les sociétés. Je ne prends pas le défense des sociétés, mais je dirai qu'il nous faut reconnaître, bon gré mal gré, que le monde des affaires et l'industrie constituent l'un des principaux secteurs de notre société, qu'ils font des placements, courent des risques, produisent les biens et fournissent le revenu dont les citoyens bénéficient. C'est à eux que nous devons le niveau de vie que nous avons atteint. Nous ne pouvons nous permettre de tuer la poule aux œufs d'or.

Voici des chiffres extraits du Canadian Tax Journal. En 1963, aux États-Unis, 22.1 p. 100 des recettes des impôts directs provenaient des sociétés et 77.9 p. 100 des particuliers. En Suède, 9.1 p. 100 des impôts directs étaient prélevés des sociétés et 90.9 p. 100 des particuliers. Au Royaume-Uni, 18.2 p. 100 provenaient des sociétés et 81.8 p. 100 des particuliers; en France, 11 p. 100 provenaient des sociétes et 89 p. 100 des particuliers. Au Canada, monsieur l'Orateur, 35.4 p. 100 des impôts directs proviennent des sociétés et 64.6 p. 100 des particuliers.

Ainsi, même s'il est facile de dire qu'on devrait écorcher les sociétés, il faut prendre grand soin de ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

M. Schreyer: Le député permettra-t-il une question pour fins de précision? Pourrait-il donner la source des plus récentes statistiques qu'il a citées?

M. Andras: Oui, avec plaisir. Ces chiffres sont tirés du *Canadian Tax Journal*, livraison de janvier-février 1966 et figurent dans un article de Marion H. Bryden.